

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 13
de Présents : 11
de Votants : 13

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Lundi 21 Octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-et-un octobre à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procurations : M. Sébastien ROUSTAN à M. Arnaud BERNARD, Mme Laure GARRIBOTTO à M. Frédéric ARTIS.

Secrétaire de séance : M. Loïc MARAVAL

OBJET : Admission en non-valeurs des titres du budget eau

Le comptable public a transmis un état de demande d'admissions en non-valeur figurant en annexe à la présente délibération. Il correspond à des titres sur les exercices 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 du budget eau. Il s'agit de recettes qui n'ont pu être recouvrés malgré les procédures employées. Il convient pour régulariser ma situation budgétaire de les admettre en non-valeur.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité :

- D'admettre en non-valeur les titres du budget eau d'un montant de 181.98€ conformément au détail de l'annexe.
- D'inscrire les crédits à l'article 6541 du budget eau.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire